Le Budget

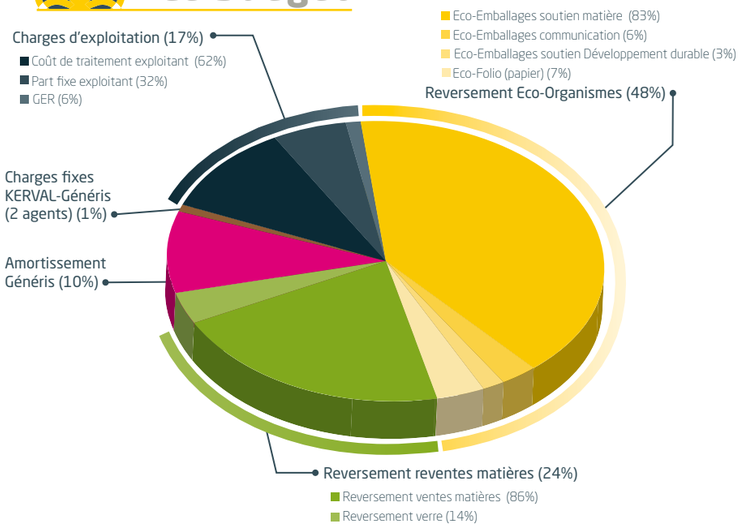

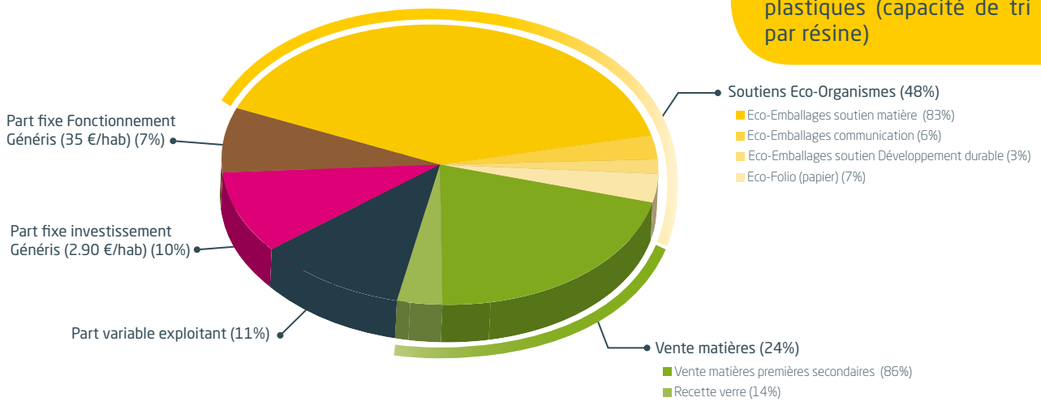

Et demain...

Modernisé en 2013 et opérationnel pour l'accueil des nouveaux déchets plastiques d'emballages (Pots, barquettes et films plastiques), le centre de tri GENERIS se positionne, d'ores et déjà, comme un outil du futur. Avec une capacité de tri qui dépasse les seuls besoins du syndicat, avec des performances élevés de taux de recyclage des déchets y entrant, l'outil est en mesure :

- D'absorber la montée en charge des tonnages de collecte sélective de la zone
- D'accueillir des tonnages de collectivités clientes (Nord-Morbihan actuellement)
- D'être sollicité par Eco-Emballages pour devenir un centre de surtri des emballages plastiques (capacité de tri des plastiques par résine)

Contacts / Référents

SITA Ouest

Laurent TESSON
Responsable d'exploitation

02 96 76 58 10
laurent.tesson@sita.fr

Kerval Centre Armor

Ronan CADEC
Technicien

02 96 76 60 44
rcadec@kerval-centre-armor.fr

Kerval
CENTRE ARMOR
Syndicat de valorisation des déchets

ZI des Châtelets ı rue du Boisillon ı BP80 ı 22440 PLOUFRAGAN
accueil@kerval-centre-armor.fr ı www.kerval-centre-armor.fr

Généris
Centre de tri
et de valorisation
matière
Kerval CENTRE ARMOR
Syndicat de valorisation des déchets

Centre de tri et de valorisation matière

Identité

Le centre de tri Généris est la propriété du syndicat Kerval Centre Armor. Il a pour activité principale le tri des emballages ménagers recyclables.

Son exploitation est assurée, depuis son ouverture en 2001, par la société SITA.

Le centre de tri emploie 26 personnes au service du tri et de la valorisation des déchets.

Historique

Suite à l'accroissement des collectes sélectives sur le territoire, et pour pouvoir répondre aux exigences de la Loi Déchets de juillet 1992 (75% des emballages ménagers doivent être valorisés en 2002), le syndicat d'origine, le SMETTRAL, a créé un centre de tri traitant les déchets recyclables.

En octobre 2001, le centre de tri Généris voit le jour et est capable de trier 15 000 tonnes de déchets par an.

En 2006, les travaux et la modernisation du centre ont permis d'atteindre une capacité maximum de 20 000 tonnes.

En 2013, le centre de tri a été entièrement modernisé pour permettre de recevoir les nouveaux tonnages de la collecte sélective. Il atteind une capacité annuelle de 38 000 tonnes.

Origine des déchets

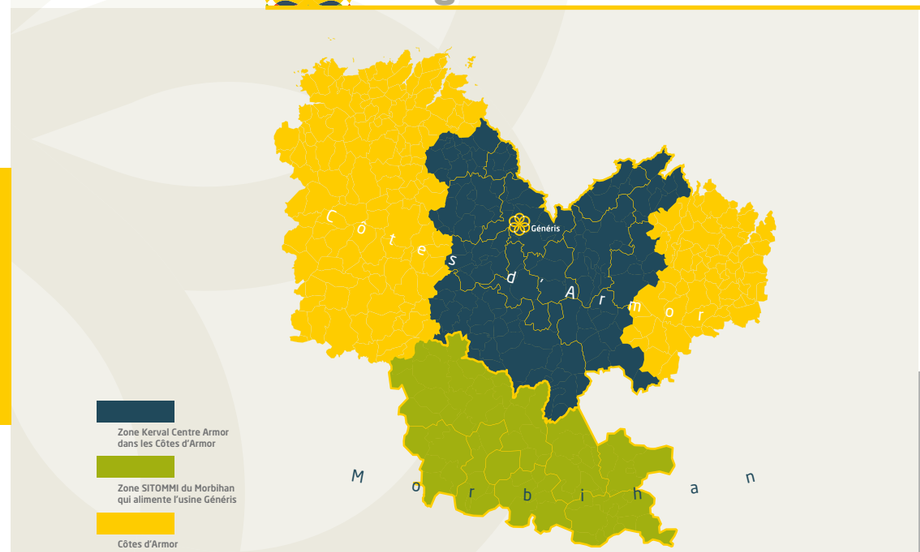

Évolution de la part de déchets triés par habitant

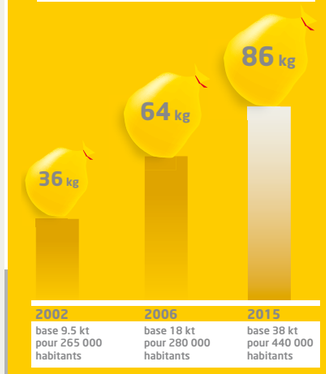

440 000 habitants collectés

Capacité annuelle de **38 000 t**

26 emplois

Génériis
Centre de tri
et de valorisation
matière
Kerval CENTRE ARMOR
Syndicat de valorisation des déchets

La valorisation des déchets en matières recyclables

Une technologie de pointe au service de la valorisation

Les déchets collectés

Le centre de tri Génériis reçoit les déchets issus de la collecte sélective. Sur le territoire, la collecte sélective se fait selon 2 modes : l'apport volontaire (AV) et le porte à porte (PAP).

En apport volontaire, les déchets triés sont apportés par le citoyen à un éco-point qui dispose de bornes de collecte d'une contenance moyenne de 5m³.

Quand au porte à porte, le ramassage des emballages recyclables se fait au pas de porte de l'habitant. Les déchets sont stockés dans des bacs ou dans des sacs.

Répartition des matières extraites

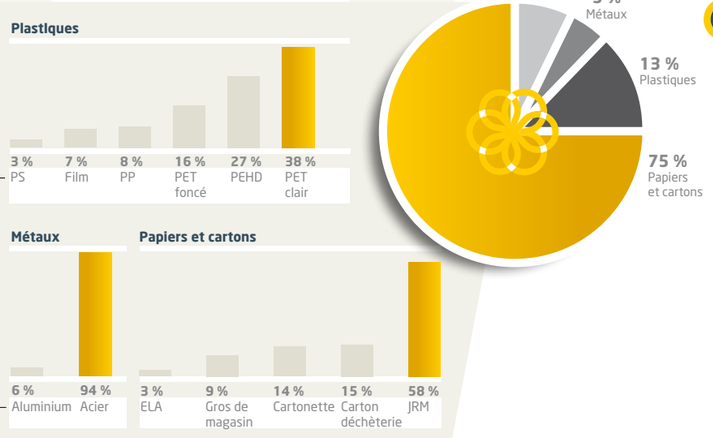

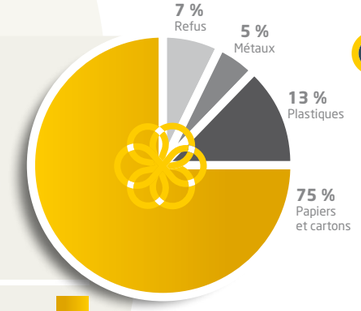

PS
Polystyrène
(emballages)

PP
Polypropylène
(sacs plastiques, barquettes)

PET
Polyéthylène téréphtalate
(bouteilles d'eau et de soda)

PEHD
polyéthylène haute densité
(bouteilles de lait ou de lessive)

ELA
Emballages
des liquides alimentaires
(briques de soupe, de lait ou de jus de fruit)

JRM
Journaux Revues et Magazines

La valorisation matière

La modernisation du centre de tri Génériis permet la production de matières premières secondaires de grande qualité.
Ces matières recyclables sont orientées vers les filières de recyclage situées en France et en Europe.
A noter que pour chaque matériau, il existe des cahiers des charges «qualité» qu'il convient de respecter. Les nouvelles technologies de tri mises en place sur le centre permettent d'obtenir une qualité matière optimale garantissant la satisfaction de ces prescriptions techniques.
Les nouveaux équipements de tri permettent d'aller toujours plus loin en matière de captation de nouvelles résines plastiques contenues dans les pots, barquettes et films nouvellement collectés.

Un centre de tri de plus en plus performant

Le centre de tri produit des matières premières secondaires de qualité, le restant correspondant à du refus de tri divers.

Les refus de tri sont liés à 2 choses :

- les erreurs de tri de la part des citoyens
- la performance de séparation du process

Depuis 2002, on constate une réduction des refus de tri. Les citoyens trient mieux leurs déchets, quant au process de tri, sa modernisation garantit une meilleure captation des matières valorisables.

Le fonctionnement

Zone de déchargement 1 Lieu où sont déposés les déchets avant d'alimenter la chaîne de tri
Deux alimentateurs 2 Permettent d'ouvrir les sacs pour libérer les déchets et faciliter leur tri
Un trommel 3 Sépare les déchets selon 3 tailles différentes
Trois séparateurs balistiques 4 Séparent les corps creux* des corps plats* (séparation des objets 3D des objets 2D)
Deux chaînes de tri 5
une chaîne de tri corps plats Composée de 4 lignes de sur-tri pour effectuer un prélèvement manuel sur les cartons-cartonnettes et un contrôle visuel-qualité sur les papiers
Une chaîne de tri corps creux Composée de 3 lignes de sur-tri pour effectuer un contrôle visuel-qualité sur les différents flux de plastique : PET clair, PEHD, PP, PS
Cinq machines de tri optique 6 Séparent les différentes qualités de plastique
Un overband 7 Agit comme un aimant pour récupérer les métaux ferreux
Un courant de foucault Récupère l'aluminium
Une presse à balles, une presse à paquets 8 Pour conditionner et compacter les matières afin d'optimiser le transport vers les filières de recyclage.

***Corps creux** *(bouteilles, canettes, boîtes de conserve)*
***Corps plats** *(papier, carton, cartonette)*

Des conditions de travail de qualité

Dès sa conception, le nouveau centre de tri a intégré la problématique des conditions de travail afin d'offrir aux opérateurs de tri, un environnement de qualité :

- Mécanisation et automatisation du tri pour passer d'un tri manuel à un travail de contrôle-qualité des matières par les agents de tri.
- Isolation thermique et phonique pour un confort des postes de travail (climatisation avec souffle d'air aux postes).
- Confinement des équipements du process pour limiter au maximum les émissions de poussière.
- Ergonomie des postes des agents de tri conformes aux recommandations de l'INRS.